



الخزينة العامة للمملكة
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME



الخزينة العامة للمملكة
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

Ilôt 31 (près de l'Av. Al Araar), Hay Riad - Rabat
Boîte Postale n°21495, Av. Annakhil, Hay Riad - Rabat

Tél : 05 37 57 81 90
Site web : www.tgr.gov.ma

SYSTEME DEDIE AU CONSEIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Dans le cadre de l'accompagnement des missions de la Trésorerie Générale du Royaume en matière d'assistance aux collectivités locales et à leurs groupements, un système dédié au conseil financier de ces collectivités a été mis en place au profit des décideurs locaux.

Définition

Le système est une solution informatique dédiée au conseil financier des collectivités locales. Erigé en un système centralisé et exploité via intranet, il constitue un outil d'analyse financière à la disposition des comptables gestionnaires des budgets des collectivités locales (trésoriers et receveurs communaux).

SYSTEME DEDIE AU CONSEIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Objectifs

Visant à offrir des prestations homogènes sur l'ensemble du territoire du Royaume grâce à des outils d'analyse et d'aide à la prise de décision communs à l'ensemble des utilisateurs, ce système permettra de :

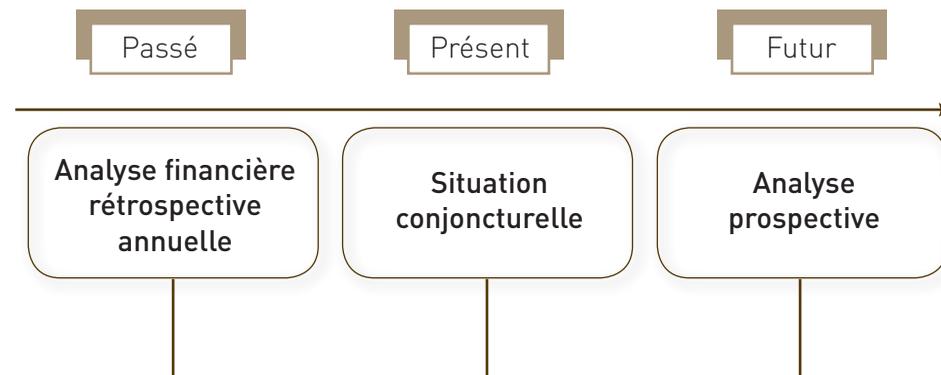
- valoriser l'information financière des collectivités locales produite par le réseau de la Trésorerie Générale du Royaume ;
- fournir des outils automatisés et pertinents pour le pilotage, le suivi et l'analyse des finances des collectivités locales ;
- réduire de manière significative les délais de production des différents documents se rapportant au conseil financier des collectivités locales.

Sources d'information

Le système traite les données de la base centrale de la Trésorerie Générale du Royaume (issues des données des applications « services gérés » et « @jour » ou « paie communale »), constituée à partir des envois des Trésoriers et Receveurs Communaux. En mettant à leur disposition différents documents d'analyse financière, il assure :

- la saisie unique ;
- l'utilisation des données comptable pour l'analyse financière.

Une prestation couvrant le passé et le futur



Documents d'analyse

- Tableaux de bord et bulletins mensuels permettant le suivi des opérations financières des collectivités locales tout au long de l'année ;
- Rapports d'analyse financière rétrospective sur quatre années offrant un aperçu sur le comportement des finances des collectivités locales dans le passé et dégagant les tendances d'évolution pluriannuelle ;
- Situation annuelle du suivi de l'exécution du budget (crédits, engagements et mandatements) ;
- Rapport d'analyse financière prospective sur quatre années de la situation financière de la collectivité évaluant les marges de manœuvre possibles.